

<https://www.snetap-fsu.fr/Determine-es-plus-que-jamais.html>



Déterminé.es plus que jamais !

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -



Date de mise en ligne : vendredi 17 janvier 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Cela fait plus d'un mois que la rue exprime au gouvernement son opposition à son projet de réforme des retraites. S'abritant derrière un discours mensonger, c'est en réalité à une régression du niveau des retraites pour tou.tes, public comme privé, régimes spéciaux ou pas, que le gouvernement veut préparer les salarié.es ! Ce projet porte également en germe des risques de régression pour les actuels retraités et sur les pensions de réversion.

Les français l'ont bien compris, qui, plus de 40 jours après le début du conflit, continuent majoritairement à soutenir les grévistes. Dans son champ de responsabilité, le **SNETAP a soutenu ce mouvement et a participé activement aux manifestations et aux grèves**. Pourtant, loin d'entendre les revendications des salariés, le gouvernement multiplie les provocations en maintenant le principe d'une retraite « universelle et par points », dont on sait aujourd'hui qu'il signerait la fin d'une retraite par répartition, garante d'une solidarité intergénérationnelle. Le **SNETAP-FSU** condamne également la répression et les violences policières qui ont émaillé ce mouvement.

Aujourd'hui le gouvernement, tout en voulant s'afficher « droit dans ses bottes », montre en réalité quelques signes de fébrilité et le mouvement syndical doit, au contraire, affirmer sa détermination en poursuivant et en renforçant la mobilisation dans les jours qui viennent.

Le SNETAP-FSU apportera son soutien à toutes les initiatives visant à maintenir un haut niveau de mobilisation (caisses de grève, solidarité envers les cheminots, interpellation des parlementaires ...). Le **CSN** appelle à poursuivre les actions de grève, notamment lors de la présentation du projet de loi au conseil des Ministres prévue le 24 janvier. Le CSN considère qu'alors une grève illimitée, incluant rapidement une grande manifestation nationale, s'imposera pour obtenir le retrait définitif de ce projet inique qui impacterait durablement les générations futures. Le SNETAP demandera à sa fédération, la FSU, qu'elle porte ces propositions dans les discussions interprofessionnelles.

Alors que, dès son élection, il avait décidé de geler les quelques mesures indiciaires du gouvernement précédent, le Président de la République a fait semblant de découvrir, à l'occasion de ce conflit, que les enseignants avaient été particulièrement maltraités par les politiques salariales dans la fonction publique depuis des décennies.

Le gouvernement a donc fait l'annonce, par la voix du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'ouverture de négociations salariales pour les enseignants, et prévoirait une enveloppe de 500 millions euros pour ce faire, soit 30 nets euros par mois et par enseignant. Vu le décrochage des salaires dans la fonction publique, c'est l'ensemble des salaires des agents publics qu'il faut revaloriser, notamment par une forte augmentation de la valeur du point d'indice. Et l'élévation des qualifications des enseignants et **CPE** justifierait de revoir leurs carrières avec une toute autre ambition que ce qui est aujourd'hui proposé. En tout état de cause, **le SNETAP.FSU n'acceptera pas que la négociation sur les salaires et les carrières soit la contrepartie de la dégradation des retraites, de l'allongement de la carrière ni de l'alourdissement de la charge de travail**. Tout comme nous n'accepterons pas qu'elle se fasse par la voie indemnitaire, ni qu'elle soit le prétexte à introduire le mérite dans les critères de rémunération.

Quoi qu'il en soit, si des négociations s'ouvrent à l'éducation nationale, elles doivent aussi s'ouvrir dans l'enseignement agricole et maritime.

Énième avatar de la réforme du même Jean-Michel Blanquer, les E3C (épreuves communes de contrôle continu), premières épreuves du nouveau baccalauréat général, se dérouleront dans les prochains jours. **Le SNETAP FSU**

appelle les personnels de l'enseignement agricole public à informer les parents d'élèves et réclamer la suppression a terme des E3C et, dans l'urgence, le report de cette session. Il propose aux équipes d'utiliser collectivement tous les outils possibles pour dénoncer l'absence de formation et d'informations, la désorganisation, le mépris des élèves, des enseignants, des personnels administratifs et de direction que constituent ces épreuves. À cette fin, le SNETAP-FSU déposera un préavis de grève spécifique sur cette période.

Dans un contexte où l'urgence climatique et environnementale se confirme un peu plus chaque jour, et alors que le congrès de la FSU a renforcé nos mandats sur ces questions, **le SNETAP-FSU poursuit son travail avec la Confédération Paysanne pour un changement rapide des modes de production agricole. Nos deux organisations syndicales ont décidé d'organiser un temps fort en commun sur le thème du changement des méthodes de production agricole et le besoin de formation pour y parvenir.**

C'est aussi autour de ces thématiques et dans le contexte d'une mobilisation de haut niveau et déterminée que **le SNETAP-FSU prépare son 29ème congrès qui se tiendra du 1er au 4 avril 2020 au lycée agricole de Dax (40).** Il invite tous ses adhérents à participer activement aux congrès régionaux qui se dérouleront au cours des mois de février et mars 2020. Dans cette période de tensions sociales, le SNETAP doit plus que jamais continuer à penser et à agir collectif.

Adopté par voix 48 pour et une abstention.

Maisons-Alfort, le 16 janvier 2020.

[Télécharger le communiqué finale du CSN des 15 et 16 janvier 2020.](#)